

Quelle profession de foi ?

Il est important que la liste au CA soit élue sur la base d'une profession de foi. Cela permet de discuter avec les collègues de revendications communes, de se positionner sur l'évolution du service public d'éducation, et d'afficher auprès de l'ensemble des collègues des positions offensives. Il n'y a évidemment pas de « profession de foi type », et cela dépend de la configuration locale (liste SUD, liste unitaire, etc.). A titre d'exemple, voici ci-dessous la profession de foi de la liste unitaire du **collège République (Bobigny)** pour l'année 2013-2014 qui mêle enjeux locaux et problématiques plus générales :

Nous continuerons à dénoncer et à refuser :

- ◆ Le dispositif ECLAIR
- ◆ Les suppressions de postes et l'augmentation des heures supplémentaires..
- ◆ Le démantèlement et la disparition du Service Public d'Orientation de l'Education Nationale.
- ◆ Le socle commun et le livret de compétence.
- ◆ Le dispositif d'accompagnement éducatif 'l'école après l'école'.
- ◆ La réduction des choix d'orientation pour nos élèves : bac pro en 3 ans et orientation en fonction des ressources territoriales.
- ◆ Le recours aux emplois précaires (EVS, CAE, AP, AE, contractuels...) de plus en plus nombreux dans notre collège.
- ◆ La note de vie scolaire.

Nous nous battons :

- ◆ Aux côtés de toutes les familles d'enfants vivant sur nos territoires, notamment nos élèves sans papiers, menacées d'expulsion ou dans des conditions de logement précaire..
- ◆ Pour le remplacement de tous les personnels : loge, ATTEE, intendance, vie scolaire, médico-sociaux, enseignants...
- ◆ Pour la baisse des effectifs par classe (18 élèves).
- ◆ Pour le maintien des effectifs du collège à 700 élèves.
- ◆ Pour le respect de la carte scolaire.

- ◆ Pour un fonds social à la hauteur des besoins des familles et une distribution pour les plus démunis.
- ◆ Pour la reconduction de nos acquis de mai 2006 (dédoublements).
- ◆ Pour une formation de qualité pour les nouveaux enseignants.
- ◆ Pour des conditions décentes de fonctionnement, un budget au service de la pédagogie.
- ◆ Pour la continuité et le bon déroulement de nos actions pédagogiques.
- ◆ Pour que l'enseignement en SEGPA soit dispensé par des enseignants spécialisés.
- ◆ Pour des heures de concertation permettant un travail en équipe par compétence.
- ◆ Pour une affectation plus juste, plus cohérente et moins opaque de nos élèves qui prenne en compte leurs vœux et leurs résultats sur toute l'année.
- ◆ Pour une réelle prise en charge de nos élèves nouvellement arrivés en France par des personnels formés.
- ◆ Pour que la SEGPA fasse pleinement partie du collège.
- ◆ Pour la défense des langues ; allemand, lettres classiques.
- ◆ Pour l'intégration des élèves handicapés, relevant d'une ULIS ou nécessitant un AVS par des personnels compétents et formés.
- ◆ Pour que les agents du collège travaillent dans de meilleures conditions.
- ◆ Pour l'augmentation des postes d'AS, d'infirmières et de conseillers d'orientation psychologue et la présence d'un psychologue dans le collège.

